



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Germain-en-Laye, le 18 juin 2025

### **La Clinique Saint-Germain (78) obtient une autorisation de chirurgie pédiatrique**

- **La Clinique Saint-Germain (78), établissement du groupe Vivalto Santé, est le seul établissement privé des Yvelines à pouvoir réaliser des interventions de pédiatrie soumises à autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS), chez les enfants de moins de 15 ans.**
- **Dans le cadre de la réforme des autorisations mise en œuvre en 2024, elle a obtenu pour 7 ans une autorisation de chirurgie pédiatrique auprès de l'ARS.**
- **Cette autorisation couvre les chirurgies orthopédique, urologique, viscérale et digestive, uniquement en ambulatoire, pour les enfants, de quelques mois (à partir de 10 kg) jusqu'à l'âge de 15 ans. Elle garantit la formation et l'hyperspécialisation de l'ensemble de l'équipe médicale impliquée (anesthésistes, chirurgiens, infirmiers de bloc opératoire, de salle de réveil et de services d'hospitalisation), ainsi que l'adaptation d'espaces dédiés à la prise en charge de jeunes patients.**
- **L'équipe de chirurgie pédiatrique s'étoffe avec l'arrivée du Dr Valéry Izadifar, chirurgien urologue.**
- **En complément, la Clinique Saint-Germain maintient les spécialités de chirurgie pouvant être pratiquées sans autorisation spécifique de pédiatrie, à savoir l'ORL, la stomatologie, l'ophtalmologie et la chirurgie plastique, esthétique et reconstructrice, renforçant son expertise globale dans le domaine de la chirurgie pédiatrique. Près de 300 interventions pédiatriques ambulatoires y sont réalisées chaque année.**

Pour exercer une activité de soins, ou installer un Équipement matériel lourd (EML), les établissements de santé doivent soumettre une demande d'autorisation à l'Agence régionale de santé (ARS).

En juin 2023, un nouveau régime des autorisations sanitaires est entré en vigueur, introduisant trois nouvelles modalités d'autorisation pour les chirurgies : la chirurgie adulte, la chirurgie pédiatrique et la chirurgie bariatrique. Ainsi, les établissements de santé exerçant déjà en chirurgie pédiatrique ont dû déposer un dossier de demande d'autorisation. C'est dans ce cadre que la Clinique Saint-Germain est le seul établissement de santé privé à avoir obtenu cette autorisation dans les Yvelines.

## **Une prise en charge chirurgicale complète**

L'autorisation délivrée à la Clinique Saint-Germain permet à l'établissement de prendre en charge des enfants de moins de 15 ans pour des interventions chirurgicales ambulatoire en orthopédie, urologie ainsi qu'en chirurgie digestive et viscérale.

Les prises en charge dans d'autres spécialités, non soumises à autorisation, comme les chirurgies ambulatoires ORL, stomatologiques, plastiques et reconstructrices ou ophtalmologiques, continuent d'y être pratiquées.

En cas de besoin d'hospitalisation complète, la Clinique Saint-Germain dispose de partenariats avec des établissements voisins et spécialisés en pédiatrie dans les Yvelines (78) et les Hauts-de-Seine (92).

## **Une équipe de professionnels spécialisés**

La Clinique Saint-Germain s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire spécialisée en pédiatrie composée à ce jour de 13 chirurgiens, 4 anesthésistes et des infirmiers de bloc opératoire, de salles de réveil et de services d'hospitalisation.

En amont de la demande d'autorisation, l'expertise de l'équipe a été renforcée par des formations spécifiques en pédiatrie pour les infirmiers. L'expertise des chirurgiens et des anesthésistes est reconnue par des années de pratique, mais aussi par de la formation médicale continue ou des spécialités pédiatriques diplômantes.

## **Des espaces adaptés aux jeunes enfants**

Les installations de l'établissement ont également été adaptées pour offrir un cadre rassurant aux jeunes patients. Des locaux ont été aménagés spécialement pour les enfants, notamment au sein des services de soins et de la salle de réveil.

*« L'étape de la chirurgie n'étant jamais une expérience facile, nous avons à cœur d'accueillir les jeunes patients dans un cadre rassurant, sécurisé et bienveillant. Cela fait partie intégrante de la qualité de notre prise en charge »*, **explique le Dr Carla Dimitriu, spécialiste en chirurgie pédiatrique urologique et digestive au sein de la Clinique Saint-Germain.**

*« Le renouvellement de cette autorisation témoigne de la pérennité et de l'expertise de la Clinique Saint-Germain en matière de soins chirurgicaux prodigués aux enfants. Le renforcement de notre expertise pédiatrique s'inscrit pleinement dans le cadre du Projet Médical de l'Établissement, ainsi que celui du Territoire Île-de-France de Vivalto Santé, qui vise à améliorer l'accès aux soins pour les patients de la région. »*, **ajoute Marie-Charlotte Brousse, Directrice Générale de la Clinique Saint-Germain.**

\*

### **À propos de la Clinique Saint-Germain (Yvelines)**

*Située au cœur de la ville de Saint Germain en Laye, la Clinique Saint-Germain, issue du regroupement des activités des cliniques Marie-Thérèse et Louis XIV, est un établissement créé en 2009. Structure pluridisciplinaire certifiée par la H.A.S, elle est composée d'une équipe médicale et paramédicale complémentaire de 140 salariés et 60 praticiens. L'établissement dispose de 141 lits et places.*

Site web : <https://cliniquesaintgermain.vivalto-sante.com/>

### **À propos de Vivalto Santé**

*Constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, République Tchèque et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 000 praticiens et plus de 20 000 salariés, le groupe Vivalto Santé est l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis près de 15 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent. Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Quatre objectifs statutaires ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.*

Site web : <https://www.vivalto-sante.com/>

### **Contacts presse**

Aude Zerwetz – 06 46 75 00 03 – [aze@enderby.fr](mailto:aze@enderby.fr)  
Sarah El Maroudi – 06 38 73 77 82 – [sel@enderby.fr](mailto:sel@enderby.fr)